



**INNERGEX ÉNERGIE
RENOUVELABLE INC.**
(TSX : INE)

AOÛT 2017



INNERGEX

MISES EN GARDE

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « à l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document. L'information prospective comprend les perspectives financières telles que le BAIIA ajusté prévu, les coûts de projets estimés, le financement des projets prévu, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de la conception et la construction des projets; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants moyennant des modalités et des conditions équivalentes. Les principales hypothèses formulées par la Société, à propos notamment des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des conditions du marché des capitaux, et de la réussite de la Société à développer de nouvelles installations.

Des risques et incertitudes importants pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour les actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants moyennant des modalités et des conditions équivalentes. Les principales hypothèses, les principaux risques et les principales incertitudes liés à l'information prospective contenue dans ce document sont décrits plus en détail à la page 19.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS




Le BAIIA ajusté, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et n'ont pas de sens normalisé selon ces normes. Le « BAIIA ajusté » est défini comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux Projets potentiels. Les « Flux de trésorerie disponibles » sont définis comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien nettes des produits de cessions, les remboursements prévus du capital sur la dette, les dividendes déclarés sur actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur CAÉ, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou les gains réalisés sur les instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir le taux d'intérêt sur la dette liée aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. Le « Ratio de distribution » est défini comme étant les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au bénéfice net et que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, comme il est déterminé conformément aux IFRS.

La Société croit que ces indicateurs sont importants puisqu'ils fournissent à la direction et aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur les capacités de production et de génération de trésorerie de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également les comparaisons entre les périodes.

TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

- Innergex est un important producteur indépendant d'énergie renouvelable basé au Canada

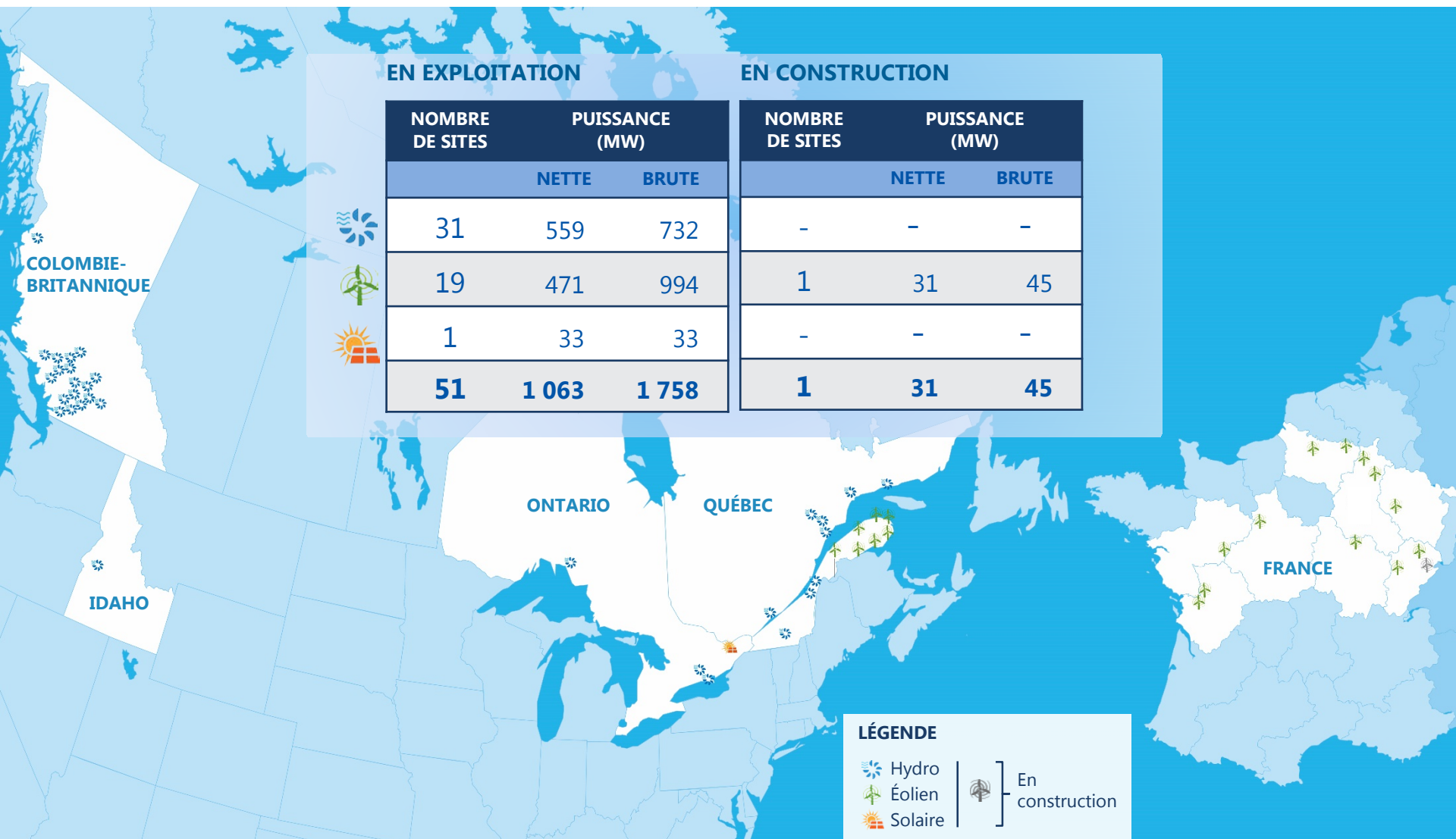
HISTORIQUE	FONDATION 1990	PAPE 2003	1 ^{RE} MENTION DANS L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX 2013
SOURCES D'ÉNERGIE RENOUELABLE  HYDRO  ÉOLIEN  SOLAIRE	PUISSANCE INSTALLÉE 1 758 MW (1 063 MW NETTE)	MARCHÉS QUÉBEC, ONTARIO ET COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA FRANCE IDAHO, É.-U.	
INSCRIPTION EN BOURSE TSX : INE	DIVIDENDE / RENDEMENT 0,66 \$ 4,6 %	COTE DE CRÉDIT CATÉGORIE INVESTISSEMENT BBB- (S&P)	CAPITALISATION BOURSIÈRE* 1,5 milliard \$ VALEUR DE L'ENTREPRISE 4,8 milliards \$
ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE A INE.PR.A	ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE C INE.PR.C	DÉBENTURES CONVERTIBLES 4,25 % INE.DB.A	

*Au 30 juin 2017

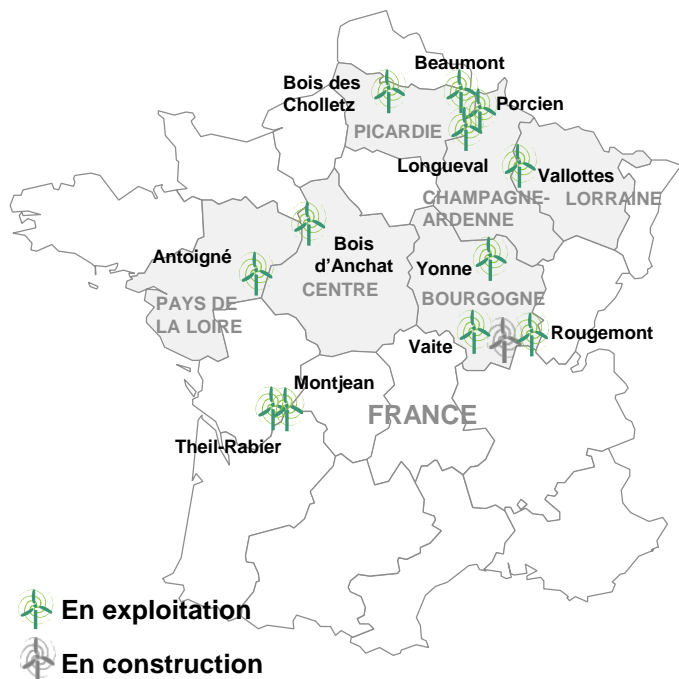
FAITS SAILLANTS

- **Flux de trésorerie soutenus et prévisibles**
provenant d'actifs visés par des contrats de grande qualité et de longue durée
 - **Société active exclusivement dans l'énergie renouvelable**
avec une prépondérance d'actifs hydroélectriques
 - **Longue histoire de réussite**
avec plus de 25 ans dans le développement, la détention et l'exploitation de centrales hydroélectriques au fil de l'eau, de parcs éoliens et de parcs solaires
 - **Solide équipe de direction**
cumulant de nombreuses années d'expérience au sein d'Innergex et dans l'industrie, dont une solide expérience dans le développement et l'exploitation, une expertise en ingénierie et un sens aigu des finances
 - **Croissance**
issue de projets en développement au Canada et d'une stratégie d'expansion internationale en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine
 - **Dividende**
soutenu et croissant
- Modèle d'affaires à faible risque et dividende stable et croissant

CARTE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION



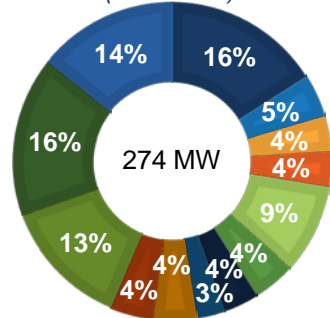
VUE D'ENSEMBLE DU PORTFOLIO DE FRANCE



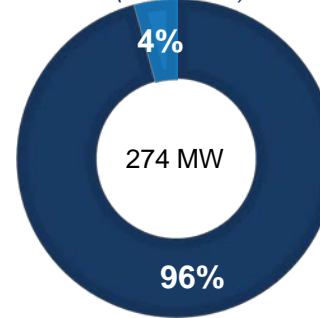
Parc	Puissance installée brute (MW)	Mise en service (année)	Expiration du CAÉ (année)	Client	Cote de crédit du client (S&P)
En exploitation					
Porcien	10,0	2009	2024	EDF	A+
Longueval	10,0	2009	2024	EDF	A+
Antoigné	8,0	2010	2025	EDF	A+
Vallottes	12,0	2010	2025	EDF	A+
Bois d'Anchat	10,0	2014	2029	EDF	A+
Beaumont	25,0	2015	2029	EDF	A+
Bois des Cholletz	11,8	2015	2030	SICAE Oise	Unrated
Theil-Rabier	12,0	2016	2031	EDF	A+
Montjean	12,0	2016	2031	EDF	A+
Yonne	44,0	2016	2031	EDF	A+
Rougemont-1	36,1	2017	2032	EDF	A+
Vaite	38,9	2017	2032	EDF	A+
En construction					
Rougemont-2	44,5	T4-2017	2032	EDF	A+
Total	274.3				

- Le 24 mai 2017, l'acquisition de trois projets éoliens dans la région de Bourgogne-Franche-Comté en France a été complétée.
- En date du 26 mai 2017, les parcs éoliens Vaite et Rougemont-1 étaient en service.
- La mise en service complète de Rougemont-2 est prévue d'ici la fin de l'année.
- Participation d'Innergex : 69,55 %

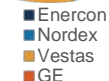
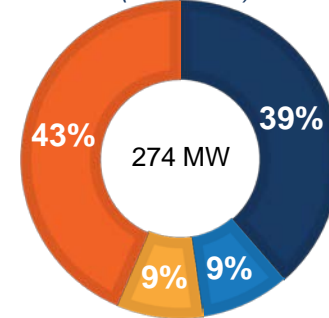
Répartition par projet (MW bruts)



Clients (MW bruts)

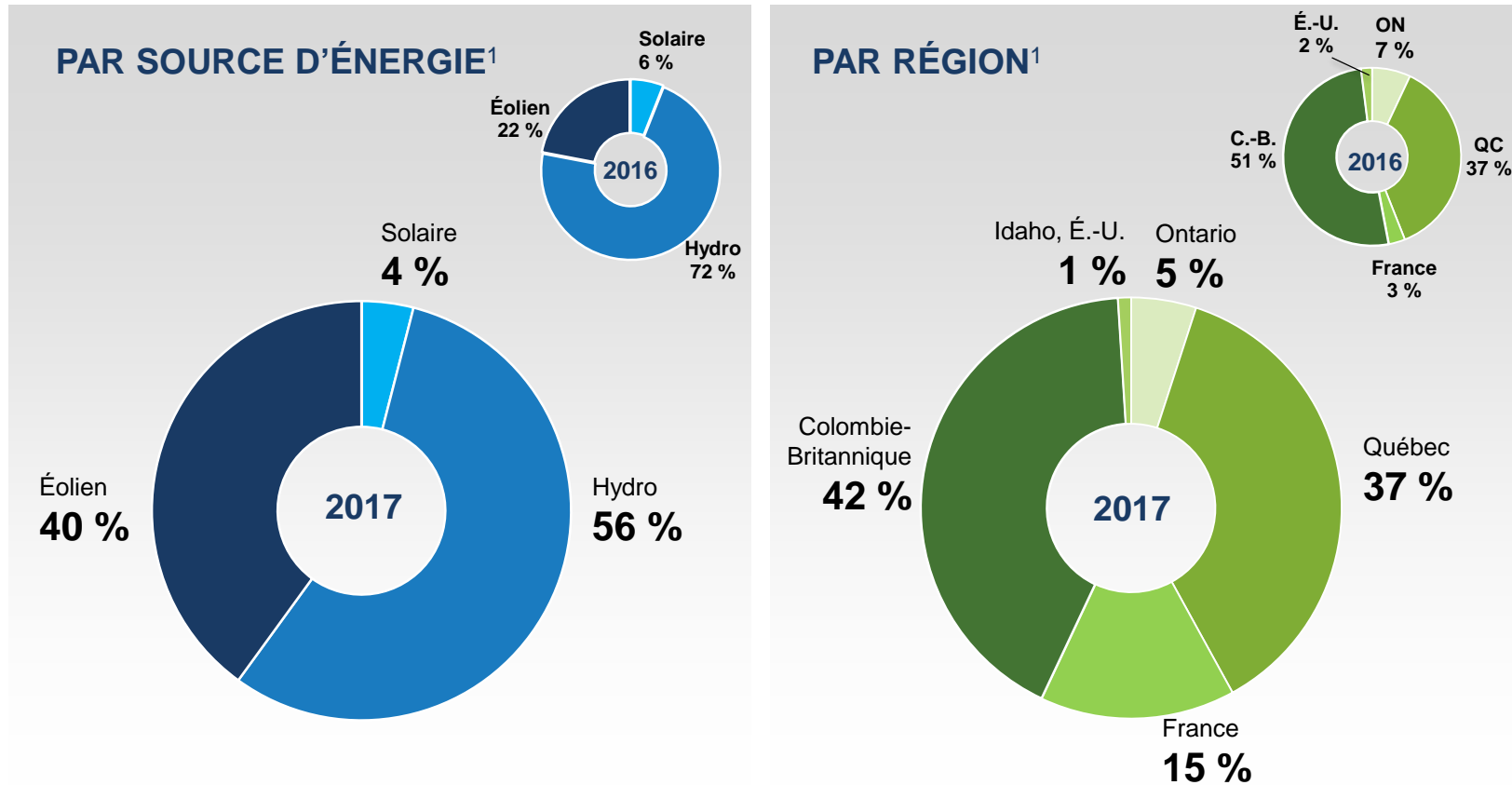


Turbiniéristes (MW bruts)



PROFIL DE LA PRODUCTION

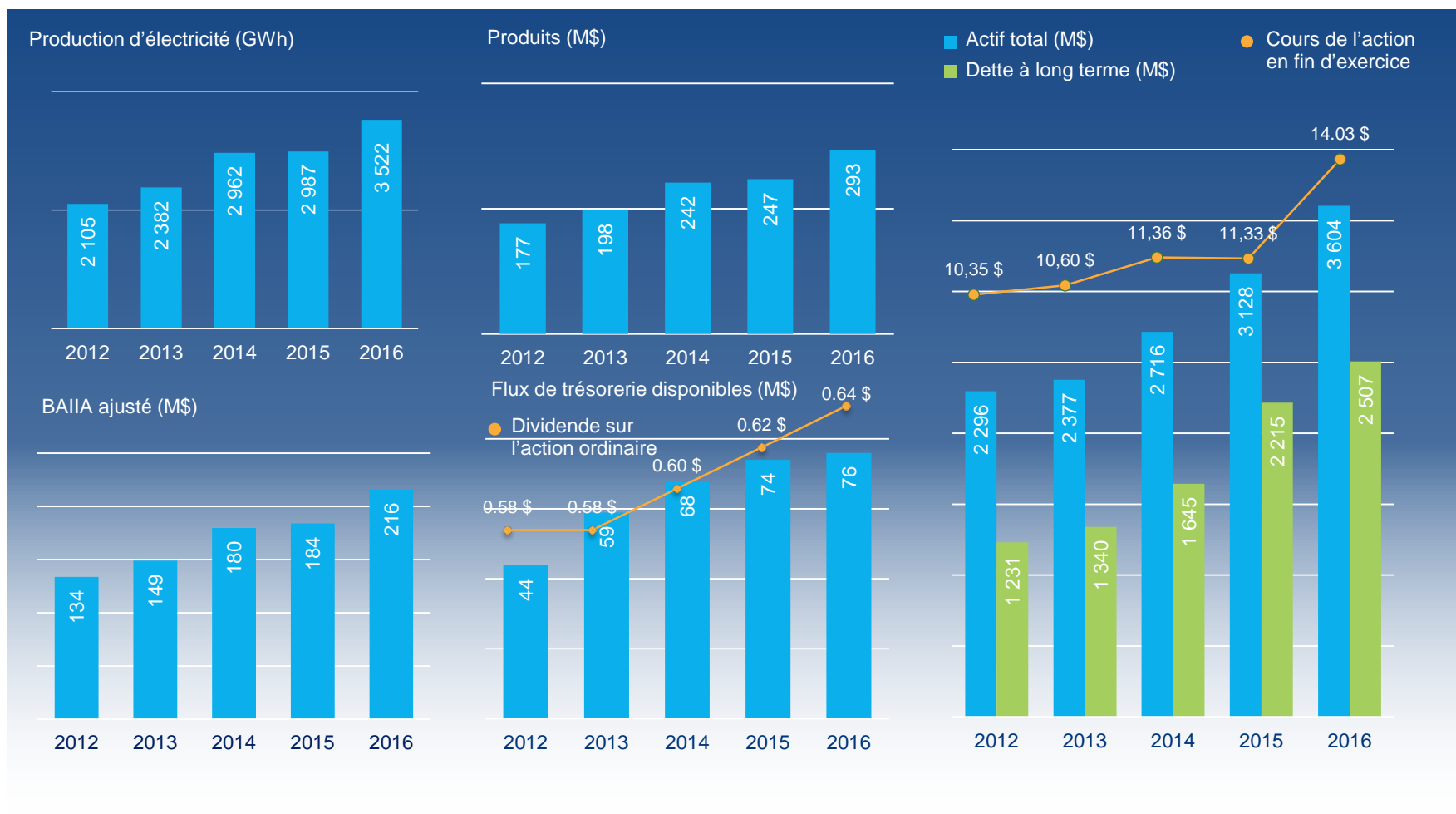
- La diversité de nos sources d'énergie et des régions dans lesquelles nous sommes présents réduit notre exposition à la variabilité des régimes hydroélectriques, éoliens et solaires et à un marché en particulier



¹ Basé sur les revenus au 31 décembre 2016. Profil de 2017 basé sur les revenus prévus, incluant l'acquisition de 3 projets éoliens en France.

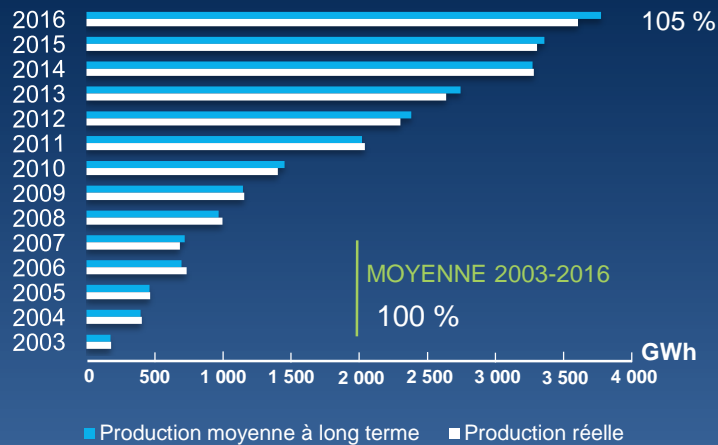
- La diversification des revenus représente un outil important de gestion des risques

HISTORIQUE FINANCIER 2012-2016

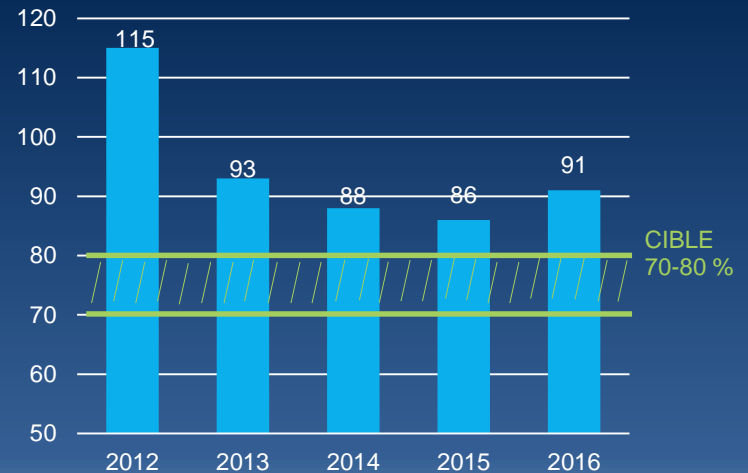


INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

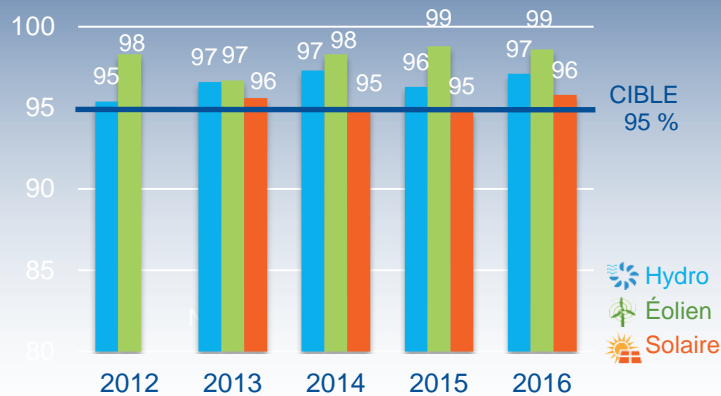
PRÉVISIBILITÉ DE LA PRODUCTION



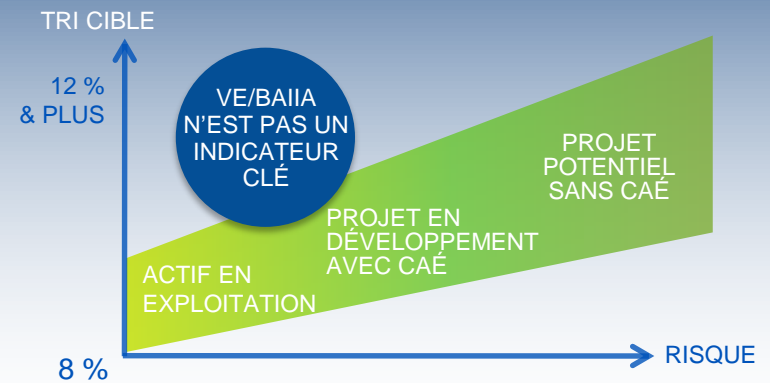
RATIO DE DISTRIBUTION



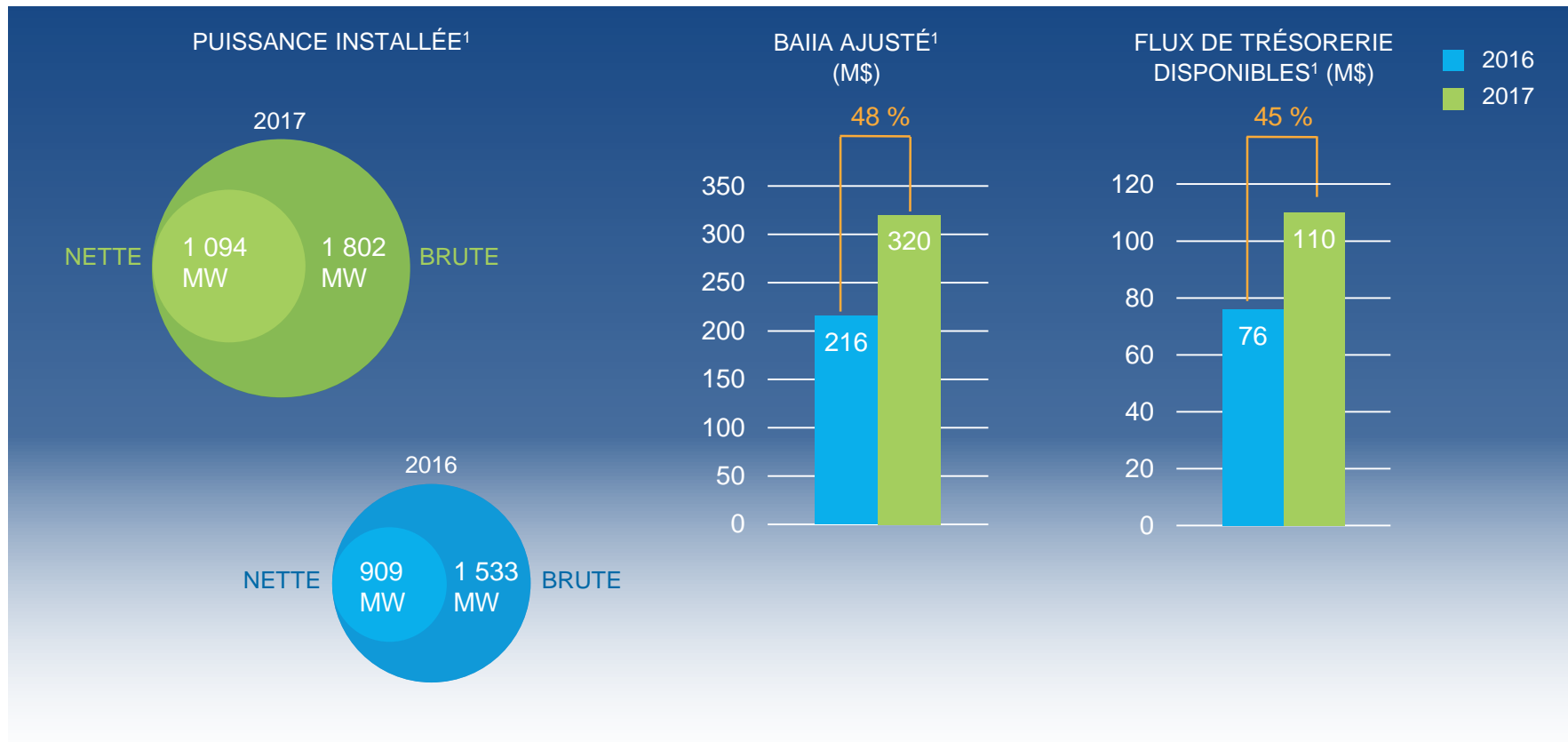
DISPONIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS



RELATION RISQUE-RENDEMENT



PRÉVISIONS



¹ Basé sur les revenus au 31 décembre 2016. Les estimations 2017 ont été publiées dans le rapport annuel 2016, paru le 23 février 2017, et reflètent la mise en service des installations de Upper Lillooet River et Boulder Creek ainsi que l'acquisition d'Yonne. Elles excluent les acquisitions conclues depuis et les éventuelles acquisitions ou autres opportunités de développement.

- Notre croissance est importante et mesurable

STRATÉGIE

Notre **stratégie** de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

- Continuer à **se concentrer exclusivement sur l'énergie renouvelable**
- Avoir des priorités stratégiques **compatibles avec des pratiques d'affaires durables**
- Maintenir une **position de chef de file au Canada**
- Prendre de l'**expansion à l'échelle internationale**
- Créer des **partenariats qui nous différencient**, notamment avec les Premières Nations et les communautés locales
- Accorder la priorité aux **indicateurs clés de performance** :
Disponibilité de l'équipement, TRI des projets, BAIIA, Flux de trésorerie disponibles et Ratio de distribution
- Distribuer à nos actionnaires un **dividende stable et croissant**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Notre **mission** est d'accroître notre production d'énergie renouvelable grâce à des installations de grande qualité, développées et exploitées dans le respect de l'environnement et dans l'équilibre des meilleurs intérêts des communautés hôtes, de nos partenaires et de nos investisseurs



ACCEPTABILITÉ SOCIALE

DES PROJETS ET RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES COMMUNAUTÉS ET NOS PARTENAIRES



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ÉVITER, RÉDUIRE, ATTÉNUER OU COMPENSER LES IMPACTS SUR L'ÉCOSYSTÈME ENVIRONNANT



RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE

STABILITÉ ET CROISSANCE DES DIVIDENDES VERSÉS AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES

- Nous croyons que les trois piliers de la durabilité se renforcent mutuellement

PARTENARIATS EXISTANTS

- Nous avons la capacité et l'expertise nécessaires pour former des partenariats qui fonctionnent

PREMIÈRES NATIONS ET COMMUNAUTÉS

 **23 MW**

UMBATA FALLS
ONTARIO

49-51 %

PARTENAIRE :
OJIBWAYS DE LA PREMIÈRE
NATION PIC RIVER

 **25 MW**

VIGER-DENONVILLE
QUÉBEC

50-50 %

PARTENAIRE :
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

 **41 MW**

MAGPIE
QUÉBEC

70-30 % DROITS DE VOTE

PARTENAIRE : MRC MINGANIE

 **50 MW**

KWOIEK CREEK
COLOMBIE-BRITANNIQUE

50-50 %

PARTENAIRE :
BANDE INDIENNE
KANAKA BAR

 **150 MW**

MESGI'G UGJU'S'N
QUÉBEC

50-50 %

PARTENAIRE :
PREMIÈRES NATIONS MI'GMAQ
DU QUÉBEC

 **16 MW**

WALDEN NORTH
COLOMBIE-BRITANNIQUE

51-49 %

PARTENAIRE : BANDE
INDIENNE CAYOOSE CREEK

SOCIÉTÉS

 **114 MW**

CREEK POWER
COLOMBIE-BRITANNIQUE

66²/₃-33¹/₃ %

PROPRIÉTAIRE DES CENTRALES
HYDROÉLECTRIQUES FITZSIMMONS CREEK,
BOULDER CREEK ET UPPER LILLOOET RIVER

PARTENAIRE :
LEDCOR POWER GROUP LTD

 **590 MW**

**CARTIER ÉNERGIE
ÉOLIENNE**
QUÉBEC

38-62 %, 50-50 % GESTION

PROPRIÉTAIRE DES PARCS ÉOLIENS BAIE-
DES-SABLES, L'ANSE-À-VALLEAU,
CARLETON, MONTAGNE SÈCHE ET GROS-
MORNE

PARTENAIRE :
SOCIÉTÉ TRANSCANADA

FINANCES

 **150 MW**

HARRISON LP
COLOMBIE-BRITANNIQUE

50-50 %

PROPRIÉTAIRE DES CENTRALES DOUGLAS CREEK, FIRE
CREEK, LAMONT CREEK, STOKKE CREEK, TIPELLA
CREEK ET UPPER STAVE

PARTENAIRES :
CC&L ET LPF (SURFSIDE) DEVELOPMENT

 **31 MW**

SM-1
QUÉBEC

50-50 %

PARTENAIRE :
RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT
DESJARDINS

 **274 MW**

PORTFOLIO DE 13 PARCS ÉOLIENS
FRANCE

69,55-30,45 %

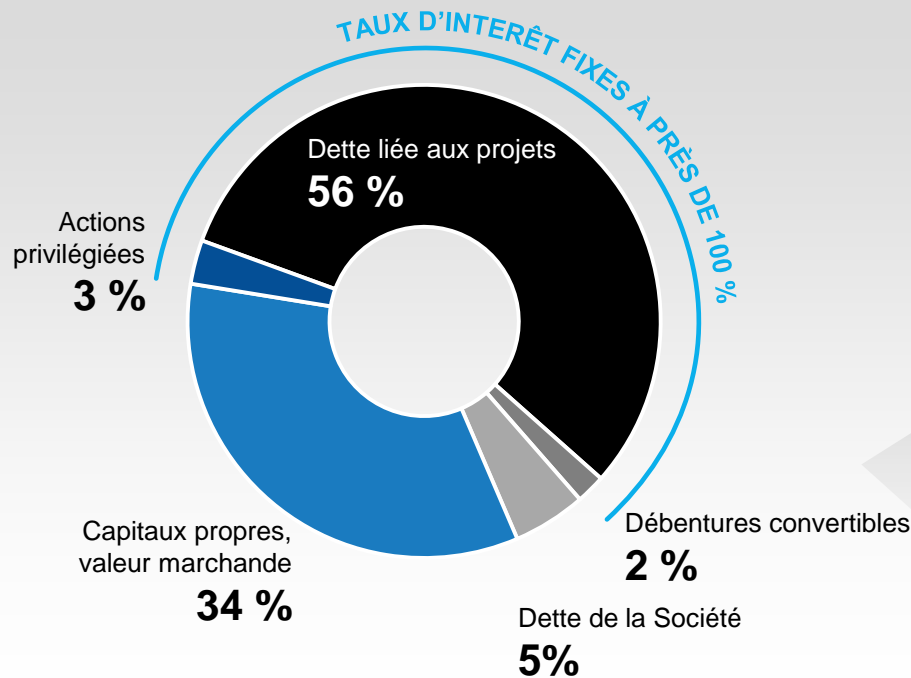
PARTENAIRE :
RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT
DESJARDINS

- Nos partenariats nous démarquent de la concurrence, en particulier ceux avec les Premières Nations et les communautés locales

STRUCTURE FINANCIÈRE

- Nous **maintenons** une structure du capital équilibrée

AU 31 MARS 2017



Facilité à terme de crédit rotatif garantie par 13 actifs non grevés de dette

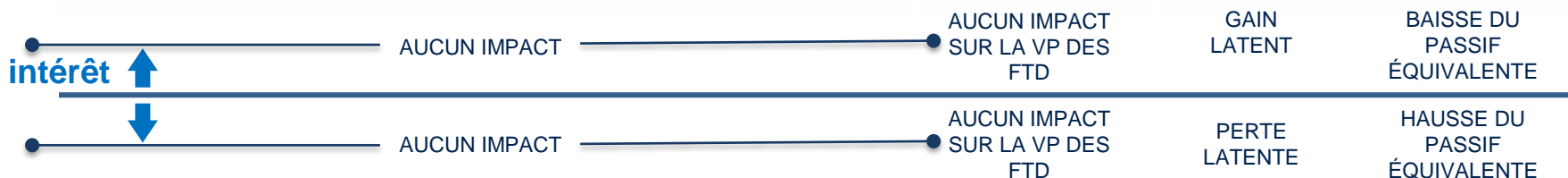
Saint-Paulin	Montmagny	Glen Miller
Brown Lake	Miller Creek	Portneuf 1-2-3
Batawa	Chaudière	Baie-des-Sables
Gros-Morne	Walden North	

- Nous comptons financer nos projets au moyen d'emprunts liés aux projets sans recours et à taux fixe

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

- Notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt est presque inexistante

CHARGES D'INTÉRÊTS		TRI DES PROJETS		VALEUR DES DÉRIVÉS		
VERSEMENTS D'INTÉRÊTS SUR LA FACILITÉ À TERME DE CRÉDIT ROTATIF	VERSEMENTS D'INTÉRÊTS SUR LA DETTE LIÉE AUX PROJETS	TRI DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT	TRI DES PROJETS POTENTIELS	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES (FTD)	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SERVANT À COUVRIR LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LA DETTE EXISTANTE ET FUTURE	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SERVANT À COUVRIR LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LA DETTE EXISTANTE ET FUTURE
Le taux d'intérêt sur la majorité de la facilité à terme de crédit rotatif a été fixé au moyen de l'utilisation d'instruments financiers dérivés	Les taux d'intérêt sur la dette liée aux projets ont été fixés au moyen de l'utilisation d'instruments financiers dérivés	Les taux d'intérêt de base sur les financements pour les projets en développement ont été couverts au moyen d'instruments financiers dérivés. Lorsque le financement a été obtenu, le règlement des contrats à terme a entraîné une perte réalisée sur instruments financiers dérivés qui sera contrebalancée par un taux d'intérêt inférieur sur la dette jusqu'à son échéance; aucune incidence sur la valeur économique du projet.	Le prix établi selon de futurs contrats d'achat d'électricité conclus pour les projets potentiels tiendra compte des taux d'intérêt en vigueur; le taux d'intérêt prévu sur le financement de projet sera couvert au moyen de l'utilisation d'instruments financiers dérivés à un moment proche du début de la construction	Les gains ou les pertes réalisés sur le règlement d'instruments financiers dérivés auront un impact immédiat sur les flux de trésorerie et un effet compensateur sur les flux de trésorerie futurs jusqu'à l'échéance de la dette. Ces gains ou pertes sont exclus du calcul des flux de trésorerie disponibles puisqu'ils ne représentent pas les résultats d'exploitation.	Ces gains et pertes latents n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles.	L'écriture de compensation relative aux gains ou pertes latents est comptabilisée dans les capitaux propres.



DETTE LIÉE AUX PROJETS

- Nous utilisons principalement des emprunts sans recours et à taux fixe pour financer nos projets; ces instruments assurent une discipline accrue et réduisent notre profil de risque

PROJET

La dette liée aux projets est fonction des flux de trésorerie générés par chaque projet et est déterminée essentiellement par le ratio de couverture du service de la dette (BAIIA / intérêts + remboursements de capital)

Le projet est donné en **garantie**

Le **remboursement** est généralement échelonné sur la **durée du contrat d'achat d'électricité**

Taux de couverture cible du service de la dette de l'ordre de **1,4x**

APPROCHE DISCIPLINÉE DES PRÊTEURS

Des ingénieurs indépendants effectuent une analyse diligente approfondie de la construction et de l'exploitation des projets, notamment la conception du projet, le calendrier et les coûts de construction et les hypothèses sur le régime hydroélectrique, éolien ou solaire pour déterminer les estimations moyennes de production à long terme sur lesquelles le modèle financier du projet est fondé

Une analyse juridique indépendante des documents et des permis est effectuée

Une réserve pour le service de la dette est nécessaire (réserve hydroélectrique/éolienne) pour assurer le service de la dette les années au cours desquelles le régime hydroélectrique/éolien est inférieur à la moyenne

Un compte de réserve pour réparations majeures est nécessaire jusqu'à l'échéance de la dette; des fonds sont affectés tous les ans aux réparations majeures afin d'assurer le service de la dette

Une assurance des pertes d'exploitation et une assurance des biens sont nécessaires

AFFECTATION DES CAPITAUX

- **Réinvestir dans l'entreprise**

Nous investissons de 11 M\$ à 15 M\$ par année en charges liées aux projets potentiels en préparation à des appels d'offres éventuels ou contrats d'achat d'électricité négociés de gré à gré.

- **Verser un dividende et le faire croître au fil du temps**

Nous comptons accroître le dividende à mesure de la croissance des flux de trésorerie disponibles.

- **Faire des acquisitions**

Nous cherchons à faire des acquisitions afin de développer une présence à l'international et de consolider notre position de chef de file au Canada, en nous concentrant sur les acquisitions contribuant immédiatement à l'accroissement des flux de trésorerie.

- **Utiliser l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée par le Conseil d'administration pour racheter des actions**

Nous pourrions racheter aux fins d'annulation des actions ordinaires dans la mesure où nous estimons que le cours des actions ordinaires ne reflète pas leur valeur inhérente.

- **Atteindre et maintenir un ratio de distribution d'environ 70-80 %**

THÈSE D'INVESTISSEMENT

- **Solides antécédents de croissance**
réalisation des projets selon l'échéancier et le budget
- **Plan stratégique pour renouveler les sources de croissance à long terme au-delà de 2017**
implantation dans des marchés-cibles à l'international et consolidation de position de chef de file au Canada
- **Structure de capital à faible risque**
équilibrée et flexible
- **Exposition pratiquement inexistante**
aux fluctuations de taux d'intérêt
- **Réinvestissement et croissance du dividende**
priorité de l'affectation des capitaux
- **Objectifs de rendement précis**
et exécution cohérente

- Solide croissance soutenue par une structure du capital saine

INFORMATION PROSPECTIVE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

BAIIA AJUSTÉ PRÉVU

Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle tient compte pour ce faire de plusieurs facteurs, notamment les débits d'eau, les régimes de vent et les régimes solaires observés historiquement, la technologie employée pour les turbines ou les panneaux, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation. Pour chaque installation, la Société estime le résultat opérationnel annuel en soustrayant des produits estimés les charges opérationnelles annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance ainsi que des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation. Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté annuel en additionnant les résultats opérationnels prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats*. Elle soustrait de ces résultats les frais généraux et d'administration prévus qui sont constitués principalement de salaires et de frais de bureau et de charges liées aux projets potentiels prévus, lesquelles sont établies à partir du nombre de projets potentiels que la Société décide de développer et des ressources dont elle a besoin à cette fin. *Exclut Umbata Falls et Viger-Denonville qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES

- Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité
- Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires
- Défaillance du matériel ou activités
- d'exploitation et d'entretien imprévues
- Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité
- Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent
- Variations des frais liés aux permis d'utilisation de l'eau et aux droits de propriété foncière
- Charges d'entretien imprévues
- Taux d'inflation plus bas que prévu
- Catastrophe naturelle

COÛTS DE PROJETS ESTIMÉS, OBTENTION DES PERMIS PRÉVUE, DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX RÉALISÉS ET DÉBUT DE LA MISE EN SERVICE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (« IAC ») dont les services ont été retenus pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses Projets en développement et des indications à propos de ses Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

- Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC
- Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
- Obtention des permis
- Approvisionnement en matériel
- Relations avec les parties prenantes
- Risques réglementaires et politiques
- Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
- Taux d'inflation plus élevé que prévu
- Catastrophe naturelle

FINANCEMENT LIÉ AUX PROJETS PRÉVU

La Société fournit des indications au sujet de son intention d'obtenir du financement de projet sans recours pour ses Projets en développement, compte tenu de la PMLT prévue et des coûts et des produits prévus de chaque projet, de la durée restante du CAE et d'un ratio de levier financier d'environ 75 %-85 % ainsi que de sa grande expérience du financement de projets et de sa connaissance du marché des capitaux.

- Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
- Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures

FLUX DE TRÉSORERIE ET RATIO DE DISTRIBUTION PRÉVUS

La Société estime les Flux de trésorerie disponibles comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation prévus, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien prévues déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur contrat d'achat d'électricité, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.

- Un BAIIA ajusté inférieur aux attentes en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus, ainsi que de charges liées aux projets potentiels plus élevées que prévu
- Des coûts de projets supérieurs aux attentes en raison principalement de l'exécution par les contreparties et de retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
- Risques réglementaires et politiques
- Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
- Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures
- Charges d'entretien imprévues
- Possibilité que la Société ne puisse déclarer ou payer un dividende

La Société estime le Ratio de distribution en divisant les dividendes annuels déclarés sur les actions ordinaires par les Flux de trésorerie disponibles prévus.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES

INTENTION DE SOUMETTRE DES PROJETS AUX TERMES D'APPELS D'OFFRES ET DE S'IMPLANTER DANS DES MARCHÉS-CIBLES À L'INTERNATIONAL

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres. Elle fournit des indications au sujet de son intention d'établir une présence dans des marchés-cibles à l'international, compte tenu de son plan stratégique.

- Risques réglementaires et politiques
 - Capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires
 - Capacité de conclure de nouveaux contrats d'achat d'électricité
 - Fluctuations des taux de change
-

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Karine Vachon
Directrice – Communications
Tél. 450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com

www.innergex.com